

Compte – rendu de la séance de Conseil Municipal du LUNDI 24 JUILLET 2017

L'an deux mil DIX-SEPT, le LUNDI 24 JUILLET, à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GARDRAT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Date de convocation : le 17 JUILLET 2017

Etaient présents : Jean-Jacques GARDRAT, Serge RENAULT, Sophie BOULAY, Gérard PLATON, Sandra FRAIN, Christophe CAJAT, Christine CHARREAU, Jean-Noël THIBAUT et Agnès SURGENT.

Absents excusés : Claudine LENOIR et Bruno VUITTENEZ

Absents : Madame Mireille BONNET et Monsieur Joël HALLAY

Pouvoirs : Madame LENOIR Claudine à Madame Sophie BOULAY, Monsieur VUITTENEZ Bruno à Madame Agnès SURGENT

Madame Sandra FRAIN a été nommée secrétaire de séance.

0- Approbation des précédents compte-rendu des séances du

Les compte-rendu des séances des 26 et 30 juin, qui ont été transmis à tous les conseillers municipaux, n'appellent de leur part aucune observation. Les compte-rendu sont donc approuvés à l'unanimité.

1 – Personnel Communal : créations de postes pour avancements de grade

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer les nouveaux emplois pour permettre des avancements de grade au profit de certains agents du personnel communal remplissant les conditions requises,

Le Maire propose à l'assemblée la création à compter du 1^{er} août 2017 de :

- 1 emploi permanent d'**ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL de 2^{ème} classe** à temps complet
- 1 emploi permanent d'**ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1^{ère} classe** à temps complet

Suite à nomination des agents sur le nouveau grade, les anciens emplois seront supprimés après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de Loir-et-Cher.

2 – Indemnisation d'un locataire pour travaux d'amélioration d'un logement communal

Monsieur le Maire expose que la Commune est propriétaire d'une maison sise 2, rue Taillefer. En 2011, le locataire a changé l'ensemble des radiateurs (6) pour un montant global d'environ 12.000 €.

Le locataire qui a donné son préavis, demande si éventuellement la Commune pourrait l'indemniser partiellement afin de maintenir ces radiateurs dans le logement. Monsieur le Maire propose le versement d'une participation au locataire de 3.000 €.

Avant de se prononcer, le Conseil Municipal souhaite connaître le coût actuel pour l'installation de nouveaux radiateurs afin de le comparer avec le montant de l'indemnisation proposée au locataire. Une consultation sera faite.

3 – Convention avec l'Etat pour prêt temporaire d'un dispositif de recueil mobile d'enregistrement des demandes de titres sécurisés (cartes d'identité et passeports)

Monsieur le Maire rappelle que la Mairie dispose actuellement d'un dispositif de recueil fixe. Une convention de prêt a été passée avec le Préfet afin que la Mairie puisse également disposer du dispositif de recueil mobile de la Préfecture de façon ponctuelle afin de répondre aux demandes des usagers étant dans l'incapacité de se rendre en Mairie (personnes invalides, handicapées...). La Commune devra récupérer et restituer le matériel, ainsi que les titres délivrés, à la Préfecture de Blois.

4 – Point sur les travaux en cours

- Travaux de rénovation de la sacristie de l'église : les travaux de réfection de la toiture sont achevés. Travaux à suivre : remplacement de la porte d'entrée et travaux d'isolation intérieure.

- Tranche d'éclairage public 2017 : les travaux sont commandés et seront réalisés après la période estivale. Rénovation ou amélioration des installations d'éclairage public au Parc Consigny, au Parking de la Maison Consigny et au camping municipal.

Monsieur le Maire indique qu'il a diffusé à l'ensemble des Conseillers Municipaux le compte-rendu de la dernière Commission des Travaux qui s'est réunie le 7 juillet 2017.

5 – Compte-rendu des décisions prises par le Maire

Le Maire, considérant la délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2014, lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

2017/36	28 juin 2017	Signature de l'Avenant n°1 au contrat d'occupation du logement communal n°3 sis 1, rue Leroy
2017/37	04 juillet 2017	Renouvellement d'une concession funéraire N° 730 pour 30 ans
2017/28	04 juillet 2017	Travaux de rénovation de la sacristie de l'église-MAPA Travaux de réfection de la toiture passé avec la SARL « Le Sens du Bois » BEAUDOUIN de Mondoubleau (41) pour un montant de 12.410,14 € H.T. soit 14.892,17 € T.T.C.
2017/39	04 juillet 2017	Travaux de rénovation de la sacristie de l'église-MAPA Travaux de remplacement de menuiserie passé avec l'entreprise MENUISERIE MONDOUBLEAU de Mondoubleau (41) pour un montant de 2.309 € H.T. soit 2.770,80 € T.T.C.
2017/40	04 juillet 2017	Travaux de rénovation de la sacristie de l'église-MAPA Travaux de plâtrerie et isolation intérieure passé avec l'entreprise LETOURNEUX Michel de Mondoubleau (41) pour un montant de 4.046,50 € H.T. soit 4.855,80 € T.T.C.
2017/41	07 juillet 2017	Décision de refus du Droit de Préemption Urbain pour un bien sis, 2 rue Leroy

AFFAIRES DIVERSES

-Villes et Villages Fleuris : cette année la Commune ne déposera pas sa candidature.

-Consultation du CDG 41 assurance statutaire du personnel communal : Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de cette consultation. Les conditions et taux proposés par l'assureur retenu par le CDG 41 sont moins avantageuses que celles du contrat en cours avec la compagnie QUATREM. Poursuite du contrat avec QUATREM pour l'assurance statutaire du personnel communal.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur PLATON signale qu'un vol a été commis à la piscine dans la nuit du 18 au 19 juillet (vol du coffre-fort comportant la recette d'une journée, dégradations diverses et vol de petit matériel).

- Madame CHARREAU souhaite insister sur la nécessité de développer des actions afin d'inciter les propriétaires à effectuer des travaux de remise en état des très nombreuses façades dégradées, phénomène donnant une mauvaise image du bâti ancien de la Commune. Monsieur le Maire partage le même avis mais indique que les actions sont difficiles à mettre à œuvre. Dans le cadre de l'étude en cours sur la préservation du bâti ancien, le CAUE apportera certainement des informations sur les conseils et aides financières dont pourraient profiter les propriétaires.

- Madame BOULAY fait part des remarques positives et de la satisfaction d'une grande partie des participants suite au repas « cochon grillé » et au feu d'artifice du 15 juillet. En 2018, le feu d'artifice pourrait avoir lieu en même temps que le Perch'Athlon si celui-ci est renouvelé.

Dates à retenir :

- Vendredi 8 septembre 18H30 : Apéritif-Dinatoire Soirée de remerciements des bénévoles ayant assurés le fleurissement des rues de la Commune pour le Comice Agricole
- Lundi 11 septembre : prochain Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 21 H 25.